



OM/MR
DGCU0220110000.WPV

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 10 février 2011**

-:-

L'an deux mille onze, le 10 février, le Conseil Municipal de L'Haÿ-les-Roses, légalement convoqué le 3 février, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Patrick SEVE, Maire de l'Haÿ-les-Roses.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick SEVE, M. Pierre COILBAULT, Mme Yannick PIAU, Mme Jacqueline GEYL, M. Dominique MERLE, Mme Nicole BICHAREL, M. Bernard DELIANCOURT, Mme Françoise AUMAITRE-LOPATA, M. Patrick BOURDON, Mme Mireille MURA-SALAÜN, M. Denis HOCHSTETTER, Mme Annie BESNIER, Mme Sylvie BERLINE, M. Alain DUTEMPLE, M. Jean-Pierre CHARRE, M. Hervé NIOX- CHÂTEAU, Mme Noëlle DUCROUX, M. Christian CHAIA, M. Bruno ROUYER (arrivé à 18h49), Mme Milène COITOUX, M. Abdoulaye BATHILY, M. Bernard GITLER, Mme Danièle BERARD, M. Jacques YVARIS, M. Fernand BERSON, Mme Françoise SOURD, M. Jean-Claude GARNIER, Mme Jeannine VIAUD-LE-NEONARD (arrivée à 18h57).

ETAIENT REPRESENTÉS :

M. Stéphane COLONEAUX, représenté par M. HOCHSTETTER
M. Gérard DELACOUR, représenté par Mme BESNIER
Mme Anne D'HERVE, représentée par Mme MURA-SALAÜN
Mme Christine PUND, représentée par Mme GEYL
Mme Sonia VEBOBE, représentée par Mme BICHAREL
Mme Houria BOUDACHE, représentée par M. GARNIER

ABSENTE:

Mme Sophie HASQUENOPH,

SECRETAIRE :

Mme Milène COITOUX

.../...

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2011

-:-

Après l'appel nominal, le quorum étant atteint, monsieur le maire ouvre la séance à 18h34.

1 - ZAC MULTISITES « CENTRE-VILLE » - DÉSAFFECTATION DU PARKING ALLENDE ET D'UNE PARTIE DU TROTTOIR DE LA RUE ALBERT WATEL AVANT DÉCLASSEMENT.

Le Conseil procède au vote :

POUR	28
ABSTENTION	5

2 - QUARTIER DE LALLIER - CONSTRUCTION DU RELAIS : « MAISON POUR TOUS » LABELLISÉ CENTRE SOCIAL - AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE DE DÉPOSER ET SIGNER LES AUTORISATIONS D'URBANISME.

Le Conseil approuve à **L'UNANIMITÉ**

3 - ADHÉSION DE LA VILLE AU SYNDICAT MIXTE AUTOLIB'.

Point reporté

4 - MISE A DISPOSITION GRACIEUSE DES LOCAUX DE L'ANCIENNE ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE SISE 10 RUE DU 11 NOVEMBRE 1918.

Le Conseil approuve à **L'UNANIMITÉ**

5 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Le Conseil approuve à **L'UNANIMITÉ**

A 19h10, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance.

Patrick SEVE
Ancien député
Maire de L'Hay-les-Roses
Vice-président de l'agglomération de Val de Bièvre

Publication du : 17 février 2011 au 18 avril 2011